



DEVENEZ PARTENAIRE



LE CASTRES SPORTS NAUTIQUES

QUI SOMMES NOUS ?

Le Castres Sports Nautiques (CSN) est né de la fusion en 1989 de l'Emulation Nautique Castraise et du Sauvetage Nautique Castraise.

A sa création, le CSN proposait les activités de la natation, du sauvetage et de la plongée sous-marine. Depuis, le Castres Sports Nautiques s'est très largement diversifié, avec la création de nombreuses activités sportives, sociales et utilitaires.

Aujourd'hui, le Castres Sports Nautiques atteint annuellement le cap des 600 adhérents pratiquant une activité sportive et/ou aquatique.

Un pilier de la cohésion sociale et du bien-être dans notre agglomération. Au Castres Sports Nautiques, nous allons bien au-delà de l'entraînement sportif : nous formons une communauté unie par la passion du sport et le développement personnel. Chaque année, nous accompagnons des jeunes et des adultes dans leur parcours, en cultivant des valeurs fortes telles que le respect, la persévérance et le dépassement de soi. En favorisant l'épanouissement individuel et les liens sociaux, notre club contribue activement à la dynamique de notre agglomération.

Un Acteur incontournable de la sécurité civile de notre territoire. Nous avons à cœur de remplir une mission d'utilité publique. À travers l'apprentissage de la natation, les formations de secourisme, le sauvetage aquatique et la formation de nageurs sauveteurs, nous renforçons la sécurité autour des piscines, plages et plans d'eau de notre région. Chaque année, plus de 300 enfants de moins de 11 ans se perfectionnent en toute sécurité, et plus de 300 adolescents et adultes s'initient à la natation, au sauvetage ou à la prévention des risques aquatiques. Nous invitons également toutes les personnes souhaitant contribuer à la sécurité des autres à suivre nos formations de secourisme et de sauvetage.

Un club de compétition d'excellence

Notre club est fier de compter plus de 120 nageurs en compétition, dont plusieurs atteignent les plus hauts niveaux nationaux. Grâce à nos partenariats avec des sections sportives en collège et lycée, nos jeunes athlètes allient sport et études, bénéficiant d'un encadrement quotidien qui répond à leurs ambitions.

En soutenant notre club, vous contribuez à des projets porteurs de valeurs, d'engagement et de réussite partagée, au cœur de notre territoire.

NOS ACTIVITÉS

- Natation (école de natation, compétition, loisir)
- Triathlon
- Sauvetage sportif
- Plongée sous marine
- Nage avec palmes
- Apnée
- Natation pour personnes en situation de handicap
- Sport santé
- Aviron



CE QUE VOTRE CONCOURS PEUT NOUS APPORTER

Une aide financière et/ou matérielle de votre part, nous permettrait de maintenir la dynamique sportive au sein du club, d'améliorer notre matériel d'entraînement, de développer nos programmes de formation et surtout d'encourager un plus grand nombre de jeunes à s'engager dans une activité sportive et sécuritaire.



CE QUE NOUS POUVONS VOUS APPORTER

Grace à notre statut d'association, 60% des dons que vous pourriez nous faire seraient directement déduits de votre impôt sur les sociétés, comme le prévoit la loi Aillagon et l'article 238 bis du CGI.

Les particuliers peuvent aussi faire un don et profiter d'une réduction d'impôt sur le revenu équivalente à 66 % du montant versé, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.

Nous nous engageons à associer votre nom et votre image au nôtre en toutes circonstances, tant pour la communication interne à nos 600 licenciés que pour toute communication externe. Vous trouverez ci-dessous les possibilités qui s'offrent à vous :

- ♦ Une publicité et une place privilégiée sur notre site internet, ainsi que sur nos réseaux sociaux.
- ♦ Une présence de votre logo sur nos mini-bus
- ♦ Une présence de votre logo sur notre banderole des partenaires
- ♦ Visibilité permanente sur le tableau du club à la piscine l'Archipel



PACKS

LIBRE

Contribution financière libre (inférieur à 500€)

- ☒ Avec ou sans communication sur le site du club
- ☒ Invitation soirée partenaire
- ★ Déduction d'impôts de 60%

BRONZE

Contribution financière 500€ par an

- ☒ Logo sur le site internet du club et réseaux sociaux
- ☒ Affichage sur le tableau du club à l'Archipel
- ☒ Invitation soirée partenaire
- ★ Après déduction d'impôts, votre dépense réelle sera de 200€

ARGENT

Contribution financière 1000€ par an

- ☒ Logo sur le site internet du club et réseaux sociaux
- ☒ Affichage sur le tableau du club à l'Archipel
- ☒ Logo affiché sur la banderole du club
- ☒ Invitation soirée partenaire
- ★ Après déduction d'impôts, votre dépense réelle sera de 400€

OR

Contribution financière 2000€ par an et plus

- ☒ Logo sur le site internet du club et réseaux sociaux
- ☒ Affichage sur le tableau du club à l'Archipel
- ☒ Logo affiché sur la banderole du club
- ☒ Logo affiché sur les mini bus du club
- ☒ Logo sur les tee-shirts du club
- ☒ Invitation soirée partenaire
- ★ Après déduction d'impôts, votre dépense réelle sera de 800€

FICHE À REMPLIR

Vous souhaitez devenir partenaire du club, remplissez dans un premier temps cette fiche en précisant vos intentions, vous recevrez dans un second temps le contrat de mécénat à signer.

INFORMATIONS DU PARTENAIRE

Entreprise		
Nom du responsable		
Adresse		
Contact		
	Téléphone	E-mail

Libre

☐

Or

☐

Argent

☐

Bronze

☐

49 rue Frédéric Mistral
81100 Castres



contact@castres-sn.fr



05 63 35 47 90



castres-sn.fr

Contactez
nous !